

Neuville Info

Tous nos vœux pour 2021 !

Bulletin municipal - Janvier 2021



**Neuville
Saint-Rémy**

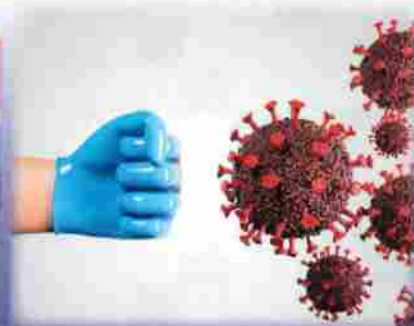
Page 3

BONNE ANNÉE !



Page 4

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
A été élu le 24 mai 2020



Page 7

COVID - 19
Face au virus, la commune prend
des mesures.



Page 13

NSR DIRECT
Restez connectés avec
l'application mobile de
votre commune.

Service de l'information :
Hôtel de ville
BP 7
59554 Neuville-Saint-Rémy

Tél : 03.27.73.30.30
Fax : 03.27.73.30.38
Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr

Directeur de la publication :
Maire de Neuville Saint-Rémy
Christian Dumont

Mise en page :
Céline Dumont

Dépôt légal :
annuel

Imprimé à 1800 exemplaires
Imprimerie Danquigny

Sommaire

- Page 3 **ÉDITORIAL**
- Page 4 **LE CONSEIL MUNICIPAL**
- Page 7 **LA COMMUNE FACE AU COVID 19**
- Page 8 **LE DEVOIR DE MÉMOIRE**
- Page 10 **NEUVILLE SAINT-RÉMY PRÉPARE L'AVENIR**
- Page 12 **SPORTIFS DE HAUT NIVEAUX ET NEUVILLOIS**
- Page 13 **NSR DIRECT, L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE COMMUNE**
- Page 14 **LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
- Page 16 **LES ÉCOLES**
- Page 22 **DÉPARTS EN RETRAITE**
- Page 23 **NAISSANCES - LES CANAILLOUX**
- Page 24 **ANIMATION ENFANCE JEUNESSE : LES P'TITS FUTÉS - ATLANTIS**
- Page 26 **LES TRAVAUX**
- Page 29 et 30 **AGENDA 2020/2021 ET INFOS PRATIQUES**

Solutions du numéro précédent : Janvier 2019

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	O	B	J	U	R	G	A	T	I	O	N
2	B	I	E	R	E		B	E	R	N	E
3	S	N		I	N	D	U	S		D	A
4	E	A	U		O	R	S		S	E	N
5	R	I	R	E		A		O	U	E	D
6	V		I	N	E	G	A	L	E		E
7	A	C	N	E		E		A	U	E	R
8	T	H	E		L	E	S		R	T	T
9	E	U		A	I	S	E	E		O	H
10	U	T	I	L	E		I	S	O	L	A
11	R	E	S	J	D	E	N	T	I	E	L

Édito

Neuvilloises, Neuvillois,

Les électeurs de la commune nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales et le Conseil municipal m'a porté à sa tête. Je tiens donc à vous adresser mes remerciements pour cette confiance.

De fait, c'est avec un immense plaisir que je vous présente le premier bulletin municipal depuis mon arrivée à la tête de notre belle ville.

Votre nouveau Conseil municipal, dont vous trouverez la présentation dans ce numéro de janvier, est composé de femmes et d'hommes motivés par le désir de servir au mieux leurs administrés, et faire de Neuville Saint-Rémy, une ville où il fait bon vivre.

Cette année restera gravée dans les mémoires de par la crise exceptionnelle qui nous touche et qui, malheureusement, n'est pas terminée.

J'adresse ici ma reconnaissance aux élus et aux services municipaux, dans leur ensemble, pour le professionnalisme et la motivation déployés pendant cette période de pandémie.

Je tiens également à remercier tous nos administrés pour le civisme et la confiance qu'ils ont témoigné envers les élus et le personnel qui, croyez-moi, ont fait preuve d'une grande disponibilité.

A cet effet je tiens à vous dire que notre équipe est fière d'avoir réouvert nos écoles dans les conditions optimales de sécurité au sens large du terme.

Je terminerai en vous demandant de rester vigilants afin que, vous-même et vos proches, restiez à l'écart de cette crise sanitaire.

Enfin, je vous souhaite à tous une excellente année nouvelle, en espérant que celle-ci laisse derrière elle ces longs mois d'inquiétude.

Bien cordialement,

Christian DUMONT
Maire de Neuville Saint-Rémy



C'est non sans émotion que Christian Dumont s'est vu remettre l'écharpe de Maire par le premier magistrat sortant, Jean-Pierre Couvent qui a, au préalable salué le travail d'équipe du mandat précédent tout en félicitant le nouveau Maire.

Christian a eu une pensée « pour Jean-Pierre Couvent, notre maire, depuis dix ans », et a mis en exergue « l'esprit d'équipe ayant prévalu durant tout ce temps ». Il a ensuite souhaité « que ce même esprit nous anime durant tout ce mandat où nous devrons mener à bien de nombreux projets, surmonter des difficultés et relever bien des défis ».

Pour tenir le cap, il a assuré pouvoir compter sur la loyauté et l'enthousiasme des nouveaux élus ainsi que sur le personnel de la Mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL



Christian Dumont, Maire de Neuville Saint-Rémy

Christian DUMONT, Maire de Neuville Saint-Rémy, est retraité de la Caisse d'Épargne où il est entré en octobre 1980 pour terminer sa carrière en 2012 en tant que Directeur de secteur.

Il est élu conseiller municipal de la commune de Neuville Saint-Rémy en mars 1983 et réélu en mars 1989. Il est ensuite élu Adjoint au Maire de cette commune en juin 1995, chargé de l'emploi puis chargé des sports et de la vie associative de mars 2001 à mars 2007 puis chargé des sports et de la sécurité de mars 2007 à mars 2020.

En 2020, il est élu Maire.



- Conseiller à la CAC, Communauté d'Agglomération de Cambrai.
- Délégué titulaire du SIAC, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Cambrai.
- Délégué titulaire du SIDEAC, Syndicat Intercommunal De l'Énergie du Cambrésis.
- Délégué des Murs Mitoyens.
- Président du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale de Neuville Saint-Rémy.
- Président des Anciens Combattants de Neuville Saint-Rémy depuis le 14 février 2015.
- Président de l'association *Loisirs Neuville Collections*.
- Vice-président de l'Association *Loisirs Neuvillois*.
- Administrateur de la cité scolaire Paul Duez - Louise de Bettignies.
- Administrateur de FLOREVIE.
- Administrateur du Centre Social Martin Martine et Guise.
- Administrateur de la France Mutualiste depuis le 23 juin 2017.

Les Adjoints au Maire



Jean-Pierre COUVENT

Maire Adjoint aux Finances et à la Gestion,
Conseiller communautaire,
Vice-Président au SIDEC¹,
Président FLORALYS Résidences (EHPAD²),
Administrateur NOREVIE et Membre du CCAS³



Nadine PLUVINAGE

Adjointe à l'Éducation et à la Vie Scolaire,
Déléguée Suppléante au SIDEC
et aux Scènes Mitoyennes



Jean-Marie BARBRY

Adjoint à l'Enfance, aux Sports et à la Jeunesse
et Délégué Suppléant aux Scènes Mitoyennes



Evelyne LIENARD

Adjointe aux Associations et aux Festivités,
Déléguée Titulaire aux Scènes Mitoyennes



Jean-Pierre LEGRAND

Adjoint aux Travaux et aux Équipements,
Délégué Titulaire au SIAC⁴
et aux Scènes Mitoyennes



Annick CATTEAUX

Adjointe aux Affaires Sociales et au Logement,
et Vice-Présidente du CCAS



Marc BOVELETTE

Adjoint aux Cérémonies patriotiques,
à l'Emploi et à la Sécurité, Élu référent Emploi,
Délégué Titulaire aux Scènes Mitoyennes



Francine COUVENT

Conseillère déléguée à l'Environnement,
l'Écologie et à l'Urbanisme,
Commission Travaux, Urbanisme et
Environnement,
Commission Cérémonies, Commémorations,
Fêtes et Information,
Déléguée Suppléante au SIDEC,
Conseillère communautaire suppléante



Guy CARRIERE

Conseiller Délégué à la Santé,
à la Solidarité et au Lien Social,
Commission Finances,
Commission Santé, Solidarité,
Lien Social et Membre du CCAS

Les Conseillers délégués

¹SIDEC : Syndicat Intercommunal de l'Énergie du Cambrésis

²EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

³CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

⁴SIAC : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Cambrai

Les Conseillers municipaux



Annie POTEAU
Conseillère municipale, Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information et Membre du CCAS



Jean-Marc BOULET
Conseiller municipal, Commission Politique Jeunesse et Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information



Marie-France MAGERE
Conseillère municipale, Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information et Déléguée Suppléante aux Scènes Miloyennés



Marie-Thérèse DUPONT
Conseillère municipale, Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information



Pascal LEVEQUE
Conseiller municipal, Chargé de Mission sur le Pôle Santé de Neuville Saint-Rémy, Commission Finances, Commission Politique Jeunesse, Commission Santé, Solidarité, Lien Social et Membre du CCAS



Gérard DEHON
Conseiller municipal, Commission Finances, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement et Délégué Titulaire au SIDEC



José COUVEZ
Conseiller municipal, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement, Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information



Daniel NOWAK
Conseiller municipal, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement et Délégué Suppléant au SIAC



Catherine COUTELARD
Conseillère municipale, Commission Santé, Solidarité et Lien Social et Membre du CCAS



Didier TABARIE
Conseiller municipal, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement et Membre du CCAS



Martine LABALETTE
Conseillère municipale, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement, Commission Finances, Déléguée Suppléante au SIAC et Conseillère communautaire



Philippe JOURDAIN
Conseiller municipal, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement, et Délégué Suppléant au SIDEC



Sandrine SIMONETTI
Conseillère municipale, Commission Travaux, Urbanisme et Environnement, Commission Politique Jeunesse



Audrey LACROIX
Conseillère municipale, Commission Finances



Aurélie OBLED
Conseillère municipale, Commission Cérémonies, Commémorations, Fêtes et Information, Commission Santé, Solidarité, Lien Social et Membre du CCAS



Amandine SOUBRIER
Conseillère municipale, Commission Politique Jeunesse



Corentin CORMONT
Conseiller municipal, Commission Politique Jeunesse



LA COMMUNE FACE AU COVID 19

La pandémie a fait prendre moult décisions rapidement à la commune pour faire face aux problèmes que la population peut rencontrer.

Les mardi 21 et mercredi 22 avril 2020 sur la place Lhotellier a eu lieu une distribution de masques chirurgicaux à usage unique (dotation de la Communauté d'Agglomération de Cambrai). Chaque habitant de 16 ans et plus s'est ainsi vu remettre 2 masques sur présentation d'une pièce d'identité. Organisée sous forme de drive en fonction des bureaux de vote, la distribution s'est très bien déroulée dans le strict respect des gestes barrières et grâce au civisme de la population.

Un distributeur automatique de masques de protection réutilisables (Norme AFNOR SPEC S76001), de visières et de gel hydroalcoolique (flacon de 500ml) a été installé devant l'entrée de la Mairie. Les masques sont vendus à l'unité, par lot de deux, trois ou quatre.

200 masques FFP2, qui ont échappé à l'incendie des *P'tits Futés*, ont été retrouvés... Ces masques, certes périmés, ont été livrés à nos deux EPHAD. Livraison qui a été très appréciée lors de la pénurie de début avril.

Des distributeurs de gel hydroalcoolique sur pied ont été

installés à l'entrée de différentes structures communales accueillant du public : Mairie, Médiathèque, Écoles... Le coût de chaque distributeur est de 250 €. En entrant et en sortant de ces différents lieux, chaque usager peut ainsi se désinfecter les mains, l'un des gestes barrières à appliquer pour lutter contre le virus .

Devant l'obligation de porter le masque pour les collégiens et lycéens à la rentrée scolaire 2020, la ville a décidé d'offrir deux masques lavables aux jeunes Neuvilleois concernés.



Enfin, selon la réglementation en vigueur, il est rappelé qu'il faut éviter les rassemblements. Ceci est valable aux abords des écoles. Ainsi, il est demandé de ne pas attendre dans le couloir aménagé sur le trottoir menant à la petite grille de l'école, matérialisé par les barrières grises et les marquages au sol. Il est également rappelé que le port du masque est obligatoire aux abords des écoles dans un rayon de 50 m. La ville a apposé une signalétique explicite aux abords de l'école *Jean Lebas*. Le policier municipal veille au respect de ces mesures.



LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Commémoration de l'Appel du 18 juin

1939 ———— 1945

Un 8 mai qui ne ressemblait pas à un autre 8 mai...

Les associations civiles et militaires, les élus, les Neuvillois et Neuvilloises, qui d'habitude forment un cortège jusqu'au monument FRONVAL, n'étaient pas là...

Mais il fallait, néanmoins, honorer ceux de 40, les Forces Françaises Libres et nos résistants de l'intérieur !



Neuville Saint-Rémy, ville martyre : une stèle inaugurée

C'est l'entreprise Alobat, dont l'atelier de production est situé à Bapaume qui a installé, sur la place Édouard Lhotelier, une stèle à proximité immédiate du monument aux morts. Sur cette stèle en granit pesant quelque 200 kg, on découvre le blason de la cité ainsi que la citation qui permet à Neuville Saint-Rémy d'obtenir la célèbre Croix de guerre.

Grâce aux sources du Labo et aux documents personnels du Maire, Christian DUMONT, passionné d'histoire locale, on sait en effet que, par un arrêté ministériel et une inscription au Journal officiel en date du 16 juin 1922, la ville de « Neuville Saint-Rémy a été en partie détruite à la suite des nombreux bombardements qu'elle a supportés vaillamment pendant toute la guerre.

Malgré des deuils et les souffrances endurées au cours d'une longue occupation, elle a toujours fait preuve d'une confiance inébranlable dans le succès final.» Au passage, Christian DUMONT, qui a également fait des recherches sur le Monument aux morts, indique que ce dernier « est destiné aux morts de tous les conflits et pas seulement à ceux des deux guerres mondiales. »

Sa construction a été financée par la société des Anciens combattants de Neuville Saint-Rémy et par la Mairie qui, au préalable, le 18 juin 1925, avait donné un avis favorable au projet. Le monument conçu par M. Michel et situé, à l'origine, au carrefour de la rue de Douai (actuellement rue de Lille), fut inauguré le dimanche 20 juin 1926

Le 5 décembre 2020, les élus de Neuville Saint-Rémy ont organisé une cérémonie commémorative à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962).

En 1952, commence une période troublée dans les pays du Maghreb dépendants de la France, qui causera de nombreuses pertes de part et d'autre. La Tunisie et le Maroc sont alors sous protectorat, tandis que l'Algérie, intégrée au territoire national, est composée de départements. Dans la mouvance indépendantiste des colonies qui s'exprime en Afrique et en Asie, ces trois pays vont se soulever contre la France, affaiblie par la seconde guerre mondiale.

En Tunisie comme au Maroc, les combats aboutissent à l'indépendance totale des deux pays en 1956. Les relations restent cependant tendues jusqu'en 1962, date de la fin de la guerre qui ensanglante l'Algérie voisine, depuis novembre 1954. Toutes ces opérations militaires en Afrique du Nord mobilisent des centaines de milliers de soldats français, appuyés par des formations supplétives constituées d'auxiliaires locaux, désignés globalement par le terme harkis. De 1952 à 1962, plusieurs milliers de ces combattants meurent en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ainsi qu'un grand nombre de civils, notamment parmi les familles des harkis, cibles de représailles après les accords d'Evian signés en mars 1962. Ce sont toutes les victimes de ces conflits, militaires et civiles, auxquelles la journée du 5 décembre rend hommage, par application d'un décret de 2003 suivi d'une loi de 2005.

L'institution de cette journée d'hommage en 2003, plus de 40 ans après les faits, trouve en partie son explication dans le traumatisme causé en France par la guerre d'Algérie – reconnue d'ailleurs tardivement comme telle, les termes officiels restant longtemps «opérations de



maintien de l'ordre». Une première **cérémonie** a eu lieu le 5 décembre 2002 pour inaugurer, quai Branly, le mémorial national érigé en l'honneur des combattants morts pour la France en Afrique du Nord. L'année suivante, par décret du 26 septembre, c'est au 5 décembre qu'est fixée la journée nationale d'hommage pour ces mêmes «morts pour la France». Ce choix d'une date neutre – ne **correspondant** pas à un événement militaire ou politique (le 19 mars, jour officiel du cessez-le-feu en Algérie, ayant également été proposé) – a été retenu par huit **associations** d'anciens combattants sur les dix réunies en commission à cet effet. Toujours en 2003, six mois plus tôt, un autre décret avait institué une journée d'hommage aux harkis, fixée au 25 septembre.

Dans une même volonté de **rassemblement** et de reconnaissance, l'article 2 de la loi du 23 février 2005 **associe** à l'hommage du 5 décembre, rendu aux soldats décédés, «les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des **accords** d'Evian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc».



Le monument aux morts se refait une beauté

Avec l'aide des services techniques de la Mairie, les **porte-drapeaux** de la section locale des **Anciens Combattants** ont **effectué** la **réfection** du monument aux morts.

Après avoir enlevé **mousse** et moisissures, ils ont **entrepris** le travail de **peinture**. Et « pour rendre à ce **monument** toute sa beauté d'origine, il convient aussi de **changer** la couleur de ce soldat.

À la place du marron, nous **préférons** le bleu horizon qui était la couleur des **uniformes** de nos troupes dès le printemps 1915...» ajoute Christian Dumont, Maire mais **également** **Président** de ladite section locale.



NEUVILLE SAINT-RÉMY



Le Moulin

Cette année 2020 restera marquée au Moulin et à la maison du meunier par une phase de travaux pour offrir à ces locaux situés dans un cadre bucolique une nouvelle affectation qui reste à définir.

Le Moulin, situé au bout de la rue éponyme, est la plus vieille demeure de la commune. Passionné par l'histoire locale, Christian DUMONT, Maire, aimerait que le lieu, avec la maison du meunier située juste à côté, devienne un cadre où il fait bon se retrouver. Si la nouvelle utilisation des locaux n'est pas encore définie, nul doute qu'elle sera rapidement trouvée. En attendant de pouvoir accueillir, à nouveau, du monde, des travaux de mise aux normes et d'économie d'énergie vont continuer d'y être réalisés.

Bientôt la toiture

Le chantier portant sur des travaux d'électricité et de chauffage, débuté il y a six mois par le personnel communal, a notamment déjà permis la remise en état

d'une grande pièce. Des devis sont aujourd'hui attendus pour le remplacement de volets et de fenêtres.

La toiture du moulin présentant un trou béant de 4 m² dans son chaume a été bâchée afin d'être protégée des intempéries avant d'être réparée. Le budget municipal alloué pour cette remise en état des bâtiments dédiés au meunier est de 120 000 €. « Je veux voir un point vert là-bas ! » assure le Maire qui nourrit pour ce lieu beaucoup d'affection. Il aimerait que le Moulin retrouve un jour ses ailes et le verrait alors bien intégrer une sorte de circuit des moulins.

Un peu d'histoire

L'origine du Moulin dans la commune remonterait au milieu du XVI^e siècle. Son existence est attestée en 1556. Ceci étant, il pourrait être encore plus ancien car un graffiti du Château de Selles, datant de 1528, le représente déjà. Il était alors couvert d'écaillés de chêne et des draps sont accrochés à ses ailes pour leur permettre de tourner plus vite.

Ce moulin à vent, reconstruit sous sa forme actuelle en briques en 1751, est resté propriété de l'abbaye d'Anchin jusqu'à la Révolution. Racheté en 1889 par Alexandre Savary, il prendra alors le nom du patronyme de son propriétaire. Quatre générations de meuniers vont s'y succéder jusqu'à Lucien Savary décédé en 1974.

Le moulin a servi de poste d'observation pendant la Première Guerre mondiale. En octobre 1918, le toit en tuiles de chêne ne résistera pas aux combats pour la reprise de la commune par les Canadiens. Il sera remplacé, un temps, par des tôles ondulées avant de l'être par du chaume. Les ailes ont été démontées en 1924 et les meules sont parties dans un moulin de Serain.

PRÉPARE L'AVENIR

L'étang...

Mais ce qu'on retiendra surtout de ce conseil, c'est que l'étang communal étant un site qui, aménagé, peut représenter un poumon vert pour la ville mais également un lieu de promenade et de détente. Une étude a été entreprise par un paysagiste pour un coût de 33 994,21 € HT qui fait l'objet d'une subvention à hauteur de 50 % par la région des Hauts-de-France.

Dans le cadre de son programme électoral, M. le Maire, Christian DUMONT, s'était engagé à effectuer une restauration globale du site de l'étang communal pour en faire un poumon vert.

L'opération *1 Million d'arbres en Hauts de France*, promue par la Région Hauts de France, permet de participer à hauteur de 50% de la dépense pour les plantations d'arbres sur ce chantier. Les travaux ont débuté mi-décembre 2020 et devraient se terminer courant 2021.



... le poumon vert
de Neuville Saint-Rémy



SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET NEUVILLOIS !

Deux habitants de la commune ont été mis à l'honneur. Ils ont récemment reçu, à la Mairie, la médaille de la ville.

Il s'agit de Yannick Bazin, le Capitaine de l'équipe de Volley-Ball de Cambrai, promue en ligue A, et de Gabriel Denys, qui entraîne l'équipe depuis maintenant cinq ans.

Christian Dumont, Maire, a rappelé le palmarès exceptionnel de ces deux sportifs de haut niveau.



Yannick Bazin, tout d'abord, sept fois Champion de France dans différentes catégories, a remporté la coupe de France avec Tours ; avec 42 sélections en équipe de France, il a obtenu le titre de Vice-champion d'Europe en 2009 ; il s'est illustré dans les clubs d'Asnières, Cannes, Paris...

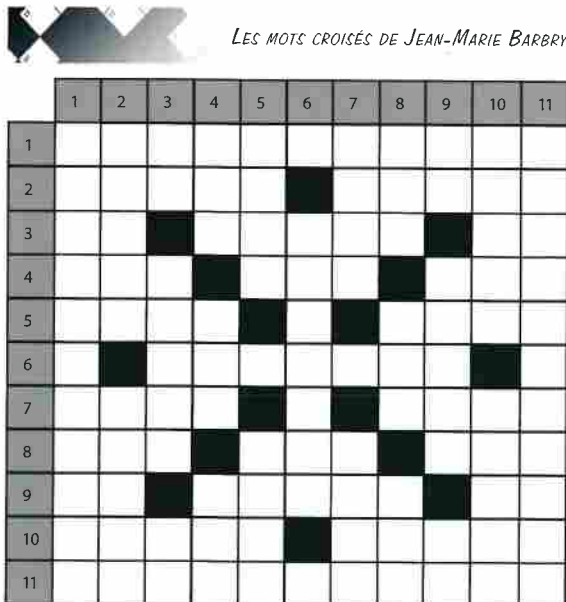
Il a également une carrière internationale notamment au Galatasaray d'Istanbul et à Minsk où il a remporté avec le club de la ville, le championnat et la coupe de Biélorussie.

La spécialité de Gabriel Denys, entraîneur depuis vingt-cinq ans, lui-même ancien volleyeur, de nombreuses fois titré, est, soit d'amener le club dans les quatre premiers de la ligue ou en finale ou de le promouvoir dans la division supérieure. C'est ce qu'il a fait avec les pro A féminine de Calais, puis de Cannes, de Dunkerque ensuite avec cette fois la ligue B masculine.

Sous sa houlette, Saint-Quentin est promu en ligue A en 2008. Après un passage à Beauvais et à Nancy, il arrive à Cambrai où les résultats sont connus : Cambrai joue en ligue A cette saison !

LES MOTS CROISÉS DE JEAN-MARIE BARBRY

HORIZONTALEMENT



1. Définit un animal qui vit dans les grottes.
2. Utile à Tarzan pour se déplacer. Rôtir.
3. Article espagnol. Canard à duvet. Se rend.
4. Prout. Les nôtres. Trouble envahissant du développement.
5. Empereur russe. Fondateur de la congrégation de l'Oratoire.
6. Continuait à séjourner dans un lieu.
7. Céréale à épis. Possèdera.
8. Peut être mûr, bête ou de pierre. Sont à percevoir. Manche au tennis.
9. Négation, Bagarres. Symbole du titane.
10. Sentiment de convoitise. Train souterrain.
11. Séjour du bétail dans l'étable.

1. Voleurs.
2. Attributs des oiseaux. Peut être de Police ou de maîtrise.
3. A l'entrée de Valenciennes. Asséchée. Aller à l'impératif.
4. Sur la rose des vents. Choses latines. Relevé bancaire.
5. Rognon. Le créateur.
6. Incertain.
7. Jours latins. Planta.
8. Instrument de musique pour la chasse. Réfuta. Se place sous l'assiettes et les couverts.
9. Métal précieux. Obstins. Début d'une tirade.
10. Hisser. Effet au billard.
11. Fait de supprimer.

VERTICALEMENT

NSR DIRECT, L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE COMMUNE

Depuis septembre 2020, le Maire et son équipe travaillent sur la mise en place d'une application mobile pour Smartphone et Tablette. Le choix s'est arrêté sur la société Centaure City.

Ainsi, l'application NSR Direct permet un accès simple et rapide à de nombreuses informations et fonctionnalités regroupées par thèmes.

Accédez à toute l'actualité de Neuville Saint-Rémy, grâce à notre nouvelle application entièrement GRATUITE et SANS INSCRIPTION.



Smartphone ou Tablette



- Pour télécharger l'application :
- Sur mon smartphone, je me rends sur l'Apple Store (Apple) ou le Play Store (Android)
 - Dans la barre de recherche je tape : "NSR Direct"
 - Je télécharge l'application ✓

Informer

sur l'actualité et les actions de la commune : agenda, événements, travaux...

Alerter

en temps réel la population via des notifications push : alerte et vigilance météo, danger ...

Informer

sur l'actualité et les actions de la commune : agenda, événements, travaux...

Mettre à disposition

des citoyens des informations pratiques pour faciliter leurs démarches, adresses, contacts, horaires d'ouverture, contacts des associations, gestion des déchets ...

Réaliser des sondages et recueillir en temps réel l'avis de la population sur les projets de la commune.

Mettre à disposition

de la population des documents (comptes rendus des conseils municipaux, délibérations, bulletins d'information, journaux municipaux, menus de la cantine...

Accéder directement au site web de la commune

Permettre aux concitoyens de signaler des dysfonctionnements : éclairage public, mobilier urbain, propreté de la ville ...

Permettre aux concitoyens de suggérer et féliciter les élus pour leurs actions

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



DISTRIBUTION DE DENRÉES AUX PLUS DÉMUNIS.

Le 10 juin dernier, Annick CATTEAUX, en charge du CCAS, a procédé avec son équipe à la distribution de denrées alimentaires aux plus démunis provenant du département du Nord.

Une cinquantaine de familles de Neuville Saint-Rémy a bénéficié de cette aide particulièrement bienvenue en cette période de crise sanitaire.



UNE COMMUNE SOLIDAIRE.

Confrontée à la vague de chaleur du mois d'août dernier, la ville de Neuville Saint-Rémy a mis en place un plan canicule en direction des personnes âgées et fragilisées.

Sous l'impulsion de Christian DUMONT, Maire et d'Annick CATTEAUX, Adjointe en charge du CCAS, les employés communaux ont procédé à la distribution de bouteilles d'eau et de brumisateurs.

Un registre communal des personnes âgées, fragilisées et isolées a été ouvert en Mairie afin de collecter les informations permettant d'assurer, via le CCAS, une attention toute particulière à ces personnes. Les informations recueillies sur ce registre sont naturellement confidentielles mais indispensables pour permettre aux responsables la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence et, le cas échéant, de faire intervenir les services de secours auprès des personnes inscrites.

La démarche d'inscription concerne les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées et les personnes fragilisées et isolées.

Cette inscription doit être renouvelée tous les ans afin de permettre la mise jour du registre.



SÉCURITÉ, LES BONS RÉFLEXES !

Faux policiers, faux pompiers, faux éboueurs, faux démarcheurs en tout genre...la liste est longue de ces personnes « indélicates » qui circulent dans les rues de nos communes particulièrement en cette période proche de la fin de l'année.



Les seniors, constituent la cible privilégiée de ces escrocs.

Les élus de Neuville Saint-Rémy se sont donc mobilisés pour distribuer un petit document rappelant les bons réflexes (téléchargeable sur le site Internet de la commune) à avoir pour rester en sécurité et éviter bien des désagréments. Il contient des conseils de prudence, souvent de bon sens, rappelant que « l'habit ne fait pas le moine » et qu'il convient de vérifier la qualité de l'individu qui sonne à la porte mais aussi des informations sur les droits du consommateur concernant le démarchage abusif que ce soit par téléphone ou à domicile.

Chacun, chacune d'entre nous peut un jour être victime d'une de ces arnaques ou d'un abus.

Pour rappel, voici donc quelques numéros à conserver précieusement :

- **Numéro d'urgence : 112**
- **Commissariat de Cambrai : 17 ou 03.27.72.83.00**
- **Pompiers : 18**
- **SAMU : 15**
- **Ma Mairie : 03.27.73.30.30**
- **Carte de crédit volée : 0 892 705 705**
- **Opposition chéquier : 0 892 683 208**



REPAS DES AÎNÉS.

Le lundi 7 décembre 2020, Christian DUMONT, Maire et Président du CCAS, Annick CATTEAUX, Adjointe en charge du CCAS et Guy CARRIERE, Conseiller délégué à la santé, à la solidarité et au lien social, aidés d'une vingtaine de bénévoles, ont donné le coup d'envoi de la distribution de cadeaux aux neuvillois de plus de 65 ans.

Le repas des aînés ayant été annulé cette année en raison de la crise sanitaire liée au covid-19, les

responsables du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'abonder la traditionnelle boîte de chocolats d'un bon d'achat d'une valeur de 15 euros et d'un masque lavable.

Dans cette période compliquée, l'expression concrète des solidarités est essentielle et participe au maintien du lien social, surtout pour les personnes isolées qui méritent une attention toute particulière.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Le service de portage à domicile permet aux personnes de plus de 60 ans et aux adultes en situation de handicap de recevoir à domicile des repas confectionnés. Cette prestation peut également être accordée sur dérogation, après étude de la situation et pour une durée limitée, aux personnes isolées qui rencontrent des difficultés passagères.

Lorsque les conditions d'accès au service sont réunies, un contrat est passé avec le bénéficiaire de la prestation ou son représentant.

Livraison

Pour ce service, le CCAS a muni l'employé chargé des portages des repas d'un véhicule réfrigéré. La livraison se fait du lundi au samedi. Plusieurs repas peuvent être livrés en une seule fois. Lors de sa visite régulière, l'agent de portage établit un lien convivial qui contribue au soutien à domicile et évite l'isolement.

Conservation

Les repas doivent être conservés de leur livraison à leur consommation dans un réfrigérateur en bon état de fonctionnement. Tout repas non utilisé avant la date limite indiquée sur l'emballage doit être jeté.

Chaque repas peut être mangé à l'heure de son choix. Il suffit de mettre à réchauffer dans un mini four ou dans un four à micro-ondes. Aucun des plats livrés par nos soins ne doit être congelé.

Composition

Les repas sont confectionnés au coût unitaire de 5€10 par la société SOBRIE Restauration et présentés dans des barquettes operculées. Ils comprennent une entrée, un plat chaud avec ses légumes, un laitage, un dessert et du pain. Chaque jour de la semaine un repas différent est proposé, le menu est disponible en début de mois.



Cette année encore, les élèves ont répondu présents pour l'opération *Nettoyons la Nature* qui s'est déroulée les 25, 26 et 27 septembre 2020.

Une opération menée avec succès et dans le respect des gestes barrières.



LES ÉCOLES

Une rentrée pas comme les autres !

Le mardi 1^{er} septembre 2020, les enfants ont repris la route de l'école. Cette année l'école maternelle *Le Petit Prince* accueille 97 élèves répartis dans 4 classes, sous la direction de M^{me} Dhaussy. L'école élémentaire *Jean Lebas*, elle accueille 196 élèves répartis dans 8 classes sous la direction de M^{me} Gerbandier.



Noël restera Noël !



En raison de la situation sanitaire, la municipalité n'a pas pu proposer le traditionnel spectacle de Noël aux enfants des écoles de Neuville Saint-Rémy. Celui-ci se déroule chaque année à la salle Guillaumet avec la venue du Père-Noël qui distribue à chaque enfant brioche et friandises.

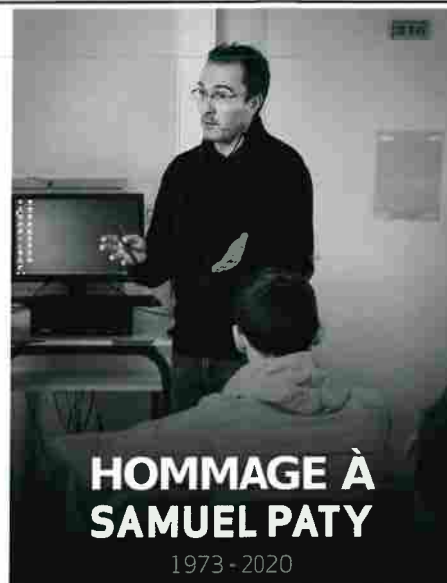
Cette année, protocole sanitaire oblige, cette fête ne pouvait avoir lieu. Qu'à cela ne tienne, la municipalité a fait venir le Père-Noël dans les écoles, le jeudi 17 décembre, pour le plus grand bonheur des enfants



émerveillés par cette surprise. Chaque enfant, après avoir chanté une jolie chanson, a reçu un sachet contenant une brioche emballée, des sachets de bonbons, des barres chocolatées et un Père-Noël en chocolat.

C'est toujours dans cet esprit de Noël que le personnel des écoles, et des restaurants scolaires ainsi que le Service Animation ont tenu à offrir un repas de Noël dans un décor et une ambiance magiques.





Un hommage émouvant a été rendu à Samuel PATY le lundi 2 novembre 2020 par les élèves de l'école élémentaire Jean Lebas.

Après la lecture de la lettre de Jean Jaurès par la directrice, Madame

GERBANDIER, les enfants ont chanté la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est déroulée sous le préau de l'école en présence de M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Cambrai, de M. Guy BRICOUT, Député, de M. Vincent

COTTON, Inspecteur de l'Éducation Nationale et de M. Christian DUMONT, Maire de Neuville Saint-Rémy et de son Conseil municipal, le tout surveillé par six militaires de Charleville-Mézières dans le cadre de l'opération Sentinelle.



Distribution de masques

Suite aux annonces du Président de la République du 28 octobre 2020, le Maire, Christian DUMONT, en présence de M. Raymond YEDDOU, Sous-Préfet de Cambrai, de M. Guy BRICOUT, Député et du Conseil municipal, a offert deux masques réutilisables à chacun des 196 élèves de l'école élémentaire Jean LEBAS.





Vous recherchez une maison de retraite médicalisée ?

RESIDENCE KORIAN GEORGES MORCHAIN

- ❖ Accueil temporaire, permanent
- ❖ Aide aux aidants
- ❖ Accueil de personnes :
 - ✓ valides et dépendantes,
 - ✓ atteintes de la maladie d'Alzheimer
- ❖ Aménagement personnalisé des chambres
- ❖ Animations quotidiennes
- ❖ Restauration élaborée par notre chef

95 RUE DU COMTE D'ARTOIS

59554 NEUVILLE SAINT REMY

TEL : 03 27 83 14 05

administration.georgesmorchain@korian.fr



TOYOTA

FG AUTOMOBILES CAMBRAI



TOYOTA

9 Rue du Comte d'Artois,

59400 Cambrai

03.27.72.96.96

www.fgautomobiles.fr



fgautomobiles



FG Automobiles - Toyota



**CIBLE
VRD**

Maîtrise d'oeuvre VRD & BATIMENT
Conception de projet
Dossiers d'Appels d'Offres
Suivi de travaux
Assistance à Maîtrise d'ouvrage
Dossiers de subventions

9 bis rue de Masnières - BP18
59159 - MARCOING
Tél. : 03 27 79 41 69
Fax : 03 27 79 41 99
Site internet : www.ciblevr.fr



Fabriquant de produits du professionnel au particulier pour nettoyer, traiter, entretenir et protéger

03 27 83 03 43

ZA LA VALLÉE - 59554 NEUVILLE-SAINT-RÉMY
www.fch-online.fr - pjaz@wanadoo.fr

Produits entretien

Produits industrie



Produits piscine

Produits bâtiment

DECOPUB

ENSEIGNES LUMINEUSES
BÂCHES
ORIFLAMMES

SIGNALÉTIQUE
CARTES DE VISITE
COVERING VÉHICULES

LETTRES DÉCOUPÉES
FLYERS
ROLL-UPS

630 rue Blaise Pascal - 59267 Proville
03 27 83 13 44
www.decopub59.com

SALON FUNÉRAIRE

Copin-Desoignies

Organisation complète de funérailles

Contrat prévoyance décès
Marbrerie - Caveaux - Articles funéraires

147 rue de Lille
59554 Neuville St Rémy

03 27 83 28 21

pfocopin@orange.fr
7j/7 - 24h sur 24

Sofratel
SYSTEME DE SÉCURITÉ - TÉLESURVEILLANCE 24H/24H

**Alarme intrusion Vidéosurveillance
Télesurveillance**

8 rue Emile Allard | 59111 Bouchain
Tél: 03.27.09.90.90 e-mail: contact@sofratel.fr

362 bis rue Jean Jaurés - 59161 Escaudoevres

GUISLAIN

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Carrelage • Menuiserie • Salle de bain • Parquet

**DEVIS OFFERT
SOUS 48H**

**POSE ASSURÉE PAR NOS
ARTISANS PARTENAIRES**

GUISLAIN



**Demandez Raphaël
au 06 84 53 16 58**

MENUISERIES PVC, BOIS & ALU

GUISLAIN



**Demandez David
au 06 07 36 21 50**

SANITAIRES, CARRELAGES & PARQUETS



Projet clés
en main



Délais
respectés



Devis
gratuits



Savoir-Faire
local



Qualité
des matériaux

362 Bis, rue Jean Jaurés - 59161 Escaudoevres - Tél. 03 27 74 88 88
Direction : Mr Guislain David - Tél. 06 87 28 95 42



Carrosserie - Peinture - Mécanique

17 rue Alfred Fronval
59554 Neuville St Rémy

07 82 07 06 23
mozcars-garage@outlook.fr

Mozcars garage

Eaux
du Cambrésis

- Une interrogation sur votre facture d'eau ?
- Un accompagnement pour vous raccorder au réseau ?
- Des conseils pour mieux consommer ?
- Et pour toutes les questions que vous vous posez ...



Nos équipes consommateurs
Eau et Assainissement
vous accueillent

11 rue du Château d'eau
à Cambrai
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 16h15

Ou par téléphone au
09 69 36 72 61

Appel non surtaxé.
24h/24 et 7j/7* pour les urgences techniques uniquement.

opéré par VEOLIA

eca Experts Comptables Associés
EXPERTISE

eca Experts Comptables Associés
AUDIT

Une compétence adaptée aux métiers de l'audit légal,
de l'expertise-comptable
et de la négociation d'entreprise.

CAMBRAI
60 rue des Rôtisseurs
03 27 72 00 10

ST NICOLAS-LES-ARRAS
92 rue Raoul Briquet
03 21 07 45 04

www.eca-groupe.com



VOTRE HABITAT ADAPTÉ, CONFORT ASSURÉ

Distributeur et Transformateur de Résines de Synthèse



HI-MACS

Natural Acrylic Stone™

KIT DE DOUCHE SUR MESURE

- » Résine minérale : 75% Granit et 25% Époxy
- » Pas d'entretien : 100% non poreux
- » Concept hygiénique - Idéal en réhabilitation
- » Fabrication dans nos ateliers délai - de 48h
- » Possibilité de personnalisation à l'infini



- » Lavabos (PMR avec vasque motorisée)
- » Meubles salle de bain - WC
- » Cuisine – Plan de travail
- » Sublimation de résine – Habillage mural



5 Chemin des Anzacs – 62450 BAPAUME
alobat.habitat@orange.fr - www.alobat-habitat.fr



Rue Saint-Georges

Agence d'Escaudœuvres
03 27 82 99 33



EIFFAGE

ROUTE

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Allée Saint-Roch



- Réseaux électriques, gaz et télécom
- Eclairage public
- Mise en valeur d'ouvrages
- Régulation de trafic, vidéosurveillance et contrôle d'accès



ZI Voie d'Hermenne - CS30001 - 59267 PROVILLE
Tel: 03 27 81 38 08 - Fax: 03 27 78 33 71

GARAGE ACIER,
Réparateur agréé depuis 40 ans.



128 rue de Lille - Neuville St Rémy
03 27 81 46 96 - contact@garageacier.fr



DÉPARTS À LA RETRAITE

Jean-Pierre Morlet, policier municipal

Le jeudi 12 mars 2020, l'unique policier municipal de la commune, Jean-Pierre Morlet a raccroché ses galons. L'ancien gardien stagiaire devenu chef de police revient sur les moments forts de ses 32 ans de service.



Il a failli ne pas être policier pour une histoire de lunettes. Petit, Jean-Pierre Morlet voulait être CRS. Une orientation qu'il ne pourra pas poursuivre car il porte des lunettes, fait rédhibitoire pour intégrer la police à l'époque. Il commence donc sa vie professionnelle comme plombier-chauffagiste. Il le restera 13 ans. Et puis la législation a évolué. Sans hésiter, il a passé le concours et intégré la police municipale de Neuville-Saint-Rémy en décembre 1987.

De ce métier, il retient sa diversité : « on ne sait jamais à l'avance ce que la journée nous réserve ». Le jeune retraité aimait aussi la proximité et les liens qu'il avait tissés avec les Neuvilleois.

Un métier qui a aussi eu ses moments difficiles : les décès à annoncer, à accompagner. Certains ont marqué le policier.

Luc Vélou, Responsable des services techniques

Le 1^{er} janvier 2021, Luc Vélou est parti à la retraite avec le grade de Technicien.



C'est en octobre 1977 qu'il a commencé à travailler dans le privé, jusqu'au 31 mars 1979. Au 1^{er} avril 1979, il fait son service militaire jusqu'au 31 mars 1980.

Policier municipal et cycliste chevronné, un engouement qui lui a été transmis par son grand-père, Oscar Decomble, coureur cycliste et marchand de vélos.

Organiser le passage du Tour de France à Neuville Saint-Rémy en 2018, reste un des plus beaux événements de sa carrière. Pour l'occasion, il a fait installer six calicots *Bienvenue au Tour de France* le long des 2,4 kilomètres du parcours.

Heureux de partir à la retraite pour « profiter de la vie » et passer plus de temps avec sa famille, il a des idées plein la tête, et il ne devrait pas trop s'éloigner de la vie de la commune.



Le nouveau policier municipal, Laurent Pruvot, qui nous vient de Marly, a pris ses fonctions à Neuville-Saint-Rémy le 23 mars 2020.

Le 11 avril 1980, il intègre la Mairie de Neuville Saint-Rémy en contrat et est stagiarisé le 1^{er} avril 1983 en qualité d'ouvrier d'entretien de la voirie. Il y fera toute sa carrière jusqu'à son départ au 1^{er} janvier de cette année.

Son successeur, Christophe Codron, nous vient de Ham dans la Somme.



Naissances 2020

*Nous souhaitons la bienvenue à ces petits bouts de chou,
et présentons toutes nos félicitations aux heureux parents !*

Chelsy WALCZAK DORIGNY 28/12/2019

Maëlys DELVILLE 20/01/2020

Chloé LAMBERT 16/02/2020

Mila LOKUSZYNSKI 20/03/2020

Loïs COLLET 30/06/2020

Ambre ZERROUKI 20/12/2020



- Djiby LEBLANC 28/12/2019

- Andréa DREUMONT 27/12/2019

- Louis TISON 09/01/2020

- Clément DALIGAULT 16/01/2020

- Jules DELFOLIE 28/04/2020

- Thyméo BRABANT 20/05/2020

- Mathéo DHORME 31/05/2020

- Léandre DOLET 22/07/2020

- Sacha DUQUESNE 22/10/2020



Les Canailloux



Vous aimez les enfants ? faites en votre métier !

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Vous souhaitez changer d'activité professionnelle ?

Concilier vie personnelle et vie professionnelle ?

C'est possible...

Pour devenir assistant(e) maternel(le),
vous devez obtenir un agrément.

Le RAM Les *Canailloux* propose de vous accompagner
dans vos choix et démarches administratives.

**Devenir
Assistant(e) Maternel(le)**

Pour tout renseignement, contacter :
Mme OWCZARCZAK Dominique
Au 09.63.55.46.32



Strict respect du protocole sanitaire, signalisation facilitant la distanciation sociale, distributeurs de gel hydroalcoolique, groupes restreints, pique-nique...

Cet été, grâce aux mesures mises en place par la Mairie, à l'énergie et l'investissement des équipes d'animation, les structures d'accueil enfance et jeunesse ont ouvert leurs portes.



ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

Les équipes d'animation ont privilégié, cet été, des intervenants extérieurs au sein de la structure.

On peut citer, pour le mois de Juillet, un circuit géant de karts à pédales, du lasergame mobile, un quiz interactif ou encore un labyrinthe 2.0.

Le mois d'Août, quant à lui, a été

rythmé par des initiations au Hip Hop, à la Capoeira, mais aussi Escrime médiévale, Archery Game... et pour conclure un Drive In au Stade municipal qui a permis aux enfants et leurs parents de revivre ce mois d'août, de découvrir *Les Bronzés font du ski* version Anims ainsi que le film *L'Ascension*.

Juillet Août



La Mairie aux couleurs de Noël

Dans le cadre du projet d'éducation à la citoyenneté et de participation à la vie de la commune, les enfants de l'accueil de loisirs *Les P'tits Futés* ont décoré les portes d'entrée de la Mairie aux couleurs de Noël.

Félicitations à Inaya, Lilou, Nathàn et leurs animatrices, Céline et Virginie.





Le Centre Animation Jeunesse *Atlantis* accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant sur la commune de Neuville Saint-Rémy. Des programmes d'activités sont proposés en adéquation avec les jeunes lors de réunions mensuelles.

Durant les vacances de juillet 2020, les jeunes ont tout de même pu profiter de sorties (Bowling, Cinéma et Lasergame), des activités et intervenants sur place.

Depuis septembre 2020, les horaires et l'accueil des jeunes du CAJ ont été modifiés suite à la crise sanitaire. De plus, le CAJ est fermé depuis la fin des vacances de Toussaint 2020.

Justine et Philippe ont relancé les actions, les jeux par le biais de la page Facebook du CAJ *Atlantis*. Ils ont décidé de lancer différents modes d'intervention avec les jeunes mais aussi les parents.

Ils ont mis en place des actions :

- **de soutien scolaire** : règles de conjugaison sous forme de vidéo et de supports écrits, géographie avec un jeu sur les départements.

- **des actions culturelles** avec les explications sous forme de vidéo d'évènements importants comme l'explication du jour de l'Armistice du 11 novembre, des visites virtuelles du Louvre et du Château de Versailles.

- **des jeux pour les jeunes et les**

parents comme le jeu Akinator, le jeu spécial chanteur années 1980, le concours de dessins, le jeu des 5 mots, l'origami.

- **la sensibilisation aux journées mondiales** du SIDA, des Droits de l'Homme, du Climat.

- **des actions de prévention** notamment sur le harcèlement scolaire, sur la sécurité routière, sur le tabac, sur la sensibilisation aux écrans.

- **des soirées en direct** avec les jeunes et les parents lors des matchs de foot de l'équipe de France.

- **des lives** (2 fois par semaine afin d'expliquer le planning mis en place et de faire le bilan de la semaine) et des visios tous les mercredis soit pour échanger soit pour faire des cours de cuisine.

- **et enfin des rencontres sur le terrain**, pour la Ste Catherine, la St Nicolas, les Fêtes de Noël avec le jeu *Autour du sapin de Noël* où chaque jeune inscrit au CAJ obtient un cadeau ainsi que tous les parents qui ont participé à un jeu sur notre page Facebook.

Justine et Philippe en profitent **POUR REMERCIER ÉNORMEMENT LES JEUNES ET LES PARENTS** pour leur accueil chaleureux qui a permis d'échanger avec eux autour d'un café, d'un gâteau lors de ces après-midis. Ils vous donnent rendez-vous bientôt et restent à votre disposition par le biais de Facebook et Messenger.



Horaires du CAJ (hors vacances scolaires) :

les lundis, mardis et vendredi 16H-18H15 ; le mercredi 13H30-17H45 ; fermé le jeudi



LES TRAVAUX

Un peu de passé pour embellir le présent

Christian Dumont, Maire et Jean-Pierre Morlet, qui sont tous deux membres de l'association *Loisirs Neuville Collections*, ont eu l'idée d'embellir le guichet d'accueil en Mairie.

Ces passionnés d'histoire ont voulu aussi rappeler le passé de la commune. Dans ce cadre et après avoir effectué des recherches dans la collection propre du premier magistrat, ils ont retenu dix-huit photos datant de 1900 à 1920. Pour Christian Dumont «ces images devraient être des relais entre les différentes générations. Elles

devraient également rappeler ou faire connaître les terribles souffrances endurées par la population neuvilloise lors la Grande Guerre.» Et d'ajouter : «Et puis, c'est également l'occasion de faire savoir au plus grand nombre que notre ville a reçu la Croix de guerre le 16 juin 1922 car elle a été en partie détruite à la suite des nombreux bombardements.»

Sur le guichet ont été apposés cette haute distinction, le blason de la commune ainsi que lesdites photos. La mise en forme et l'installation ont été réalisées par l'entreprise locale : **DECOPUB**

Des mesures pour fluidifier la circulation

Pour fluidifier la circulation aux abords de la place Edouard Lhotellier, surtout aux heures d'entrée et de sortie des élèves au groupe scolaire Jean-Lebas, la Mairie a pris deux mesures importantes.

Selon Christian Dumont, il y avait trop de voitures «ventouses» sur la place. Les membres du Conseil municipal ont compris que le covoiturage était la raison principale de ce stationnement durant une bonne partie de la journée.

Pour y remédier, il fallait donc proposer un autre emplacement aux personnes concernées, c'est-à-dire avoir une zone qui permette la mise en place d'un système de mutualisation et de partage des voitures, et qui se trouve sur un axe très fréquenté (avec des liaisons vers notamment Douai et Lille).

Dans ce cadre, nous avons retenu le parking du stade de foot qui, hormis pendant les jours de matchs, n'est guère utilisé. C'est pourquoi, les services techniques de la ville ont posé un panneau de signalisation de cette zone de covoiturage.



Toujours pour la même raison, les automobilistes pouvaient difficilement se garer sur la place. Aussi, et pour cet endroit bien déterminé, la Mairie a pris, le 4 juin dernier, un arrêté pour y instituer une zone bleue qui est applicable du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 17h30. La durée du stationnement est limitée à 2 heures, les riverains et les commerçants situés à proximité de ladite place, ont reçu un badge permanent.

Rénovation du Complexe sportif

Le Club House, le boulodrome ou encore la salle Baratte ont été rénovés. Les photos, avant-après, parlent d'elles-mêmes.



Embellissement et Protection de l'environnement

Les parterres et les arbustes bordant la façade de la salle Jacques Anquetil ont été entièrement refaits afin de rendre l'accès au gymnase plus agréable. Ce réaménagement paysager a été réalisé courant juillet 2020 par la société BUISSART Horticulture.



Une zone refuge pour les oiseaux et les insectes a été définie et délimitée à proximité du moulin.



 Horticulteur - Producteur - Fleuriste - Espaces verts

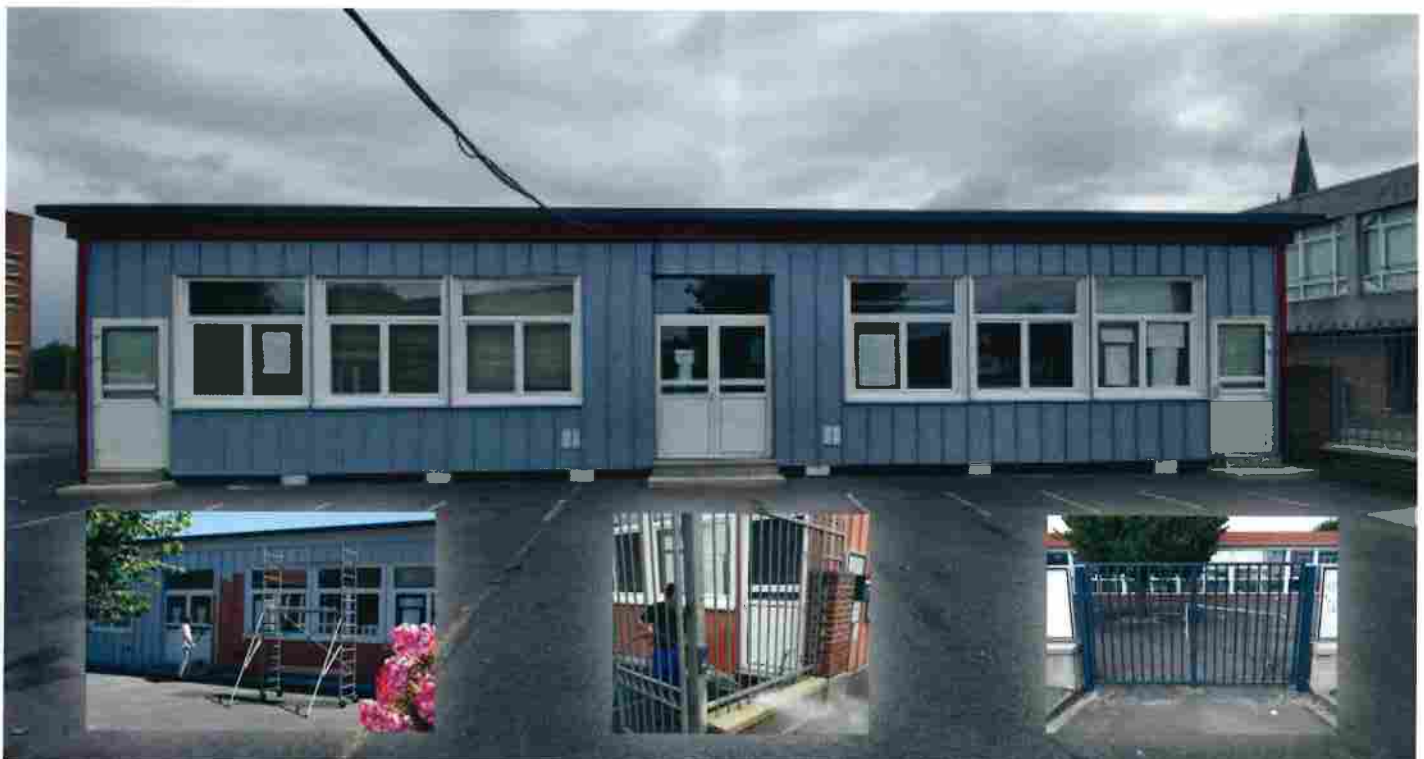
Les Écoles : nouveau look pour une rentrée pas comme les autres.

Les écoles, quant à elles, arborent désormais de nouvelles couleurs mais aussi quelques nouveautés.

A l'école maternelle *Le Petit Prince*, le préfabriqué abritant le restaurant scolaire ainsi que l'abécédaire, a entièrement été repeint (intérieur et extérieur). La façade arrière a également été refaite, les arbres ont été taillés. Des brise-vues ont également été installés, le préau ainsi que les appuis et les colonnes béton des fenêtres du bâtiment scolaire ont été rénovés. Enfin, afin de sécuriser les abords de l'école et dans le cadre du plan Vigipirate, une clôture a été posée.

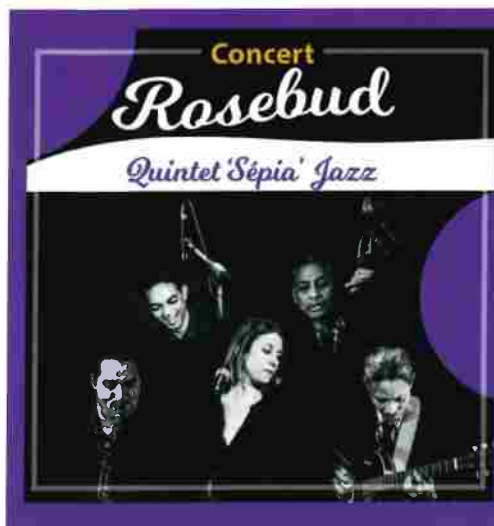


A l'école élémentaire *Jean Lebas*, le préfabriqué a lui aussi été repeint. Mais il n'est pas le seul, d'autres façades du groupe scolaire ont vu leur peinture rafraîchie, de même que les grilles. De nouvelles barrières ont enfin été installées afin de créer un couloir d'accès à l'école.



Janvier

Concert des Scènes Mitoyennes le vendredi 29 janvier avec l'orchestre Rosebud. (sous réserve des conditions sanitaires)



Rosebud est un quintet de jazz spécialisé dans les reprises de morceaux de musiques actuelles. Il les modifie et les arrange dans un style jazz « vintage », en y incorporant des influences swing, blues, funk ou new orleans.

Que ce soit des morceaux de Radiohead, David Bowie ou encore des standards de jazz, le groupe reprend tous les styles. Une chanteuse à la voix suave s'accompagne d'instrumentistes brillants et éclectiques qui se partagent des solos, pour un résultat parfois doux, parfois funky, mais toujours entraînant !

D'Ella Fitzgerald à David Bowie, de Donna Hightower à Radiohead, la capsule temporelle de Rosebud, avec, à son bord, 4 instrumentistes de haut vol et une chanteuse à la voix aérienne, filtre tout son répertoire dans un bain « sépia-jazz »...

« Lets make music together : l'll play the old while you sing me the new ! »

Ces sages paroles d'Orson Welles ne capturent que trop bien l'atmosphère de ce quintet.



La ville recrute des Animateurs

Pour les Accueils de Loisirs 3-11 ans et pour le Centre Animation Jeunesse 11-17 ans, la ville recrute des animateurs âgés d'au moins 17 ans et au minimum en cours de formation BAFA pour les vacances de printemps, d'été et de Toussaint.

Pour toute information concernant la formation BAFA, vous pouvez prendre contact avec M. FLAMENT Arnaud (Directeur du Service Animation) par mail :

aflament@mairie-neuville-st-remy.fr

ou en contactant la Mairie par téléphone

Vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Jeunesse : <https://www.jeunes.gouv.fr/Le-BAFA>.

Merci d'adresser votre candidature (Lettre manuscrite et CV) avant le 15 mars à :

M. DUMONT Christian,

Maire de Neuville Saint-Rémy

BP 7 - Place Lhotellier

59554 NEUVILLE SAINT-REMY



Les inscriptions sont possibles toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite : au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Comment s'inscrire ?

En ligne

Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile ;
- Justificatif d'identité.

Accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

Sur place (en Mairie)

Vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité ;
- Justificatif de domicile ;
- Formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en Mairie).

Par courrier

Vous devez envoyer les documents suivants directement en Mairie :

- Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- Photocopie d'un justificatif d'identité ;
- Photocopie d'un justificatif de domicile.

Les prochaines élections sont les élections départementales, régionales.

INFOS PRATIQUES



Horaires de la Mairie
 La Mairie vous ouvre ses portes
 du lundi au vendredi
 de 8H à 12H15
 et de 13H45 à 17H30

**Monsieur le Maire reçoit une demi-journée
 par semaine, sur rendez-vous
 au 03.27.73.30.30**




Site Internet de la ville
www.neuville-saint-remy.fr



Médiathèque municipale
 Située au rez-de-chaussée
 du Château, Espace Fernand Harfaut, rue de Lille.
 Inscription gratuite avec justificatif de domicile neuvillois

Horaires d'ouverture :
 Le mercredi de 9H à 12H et de 14H à 19H,
 Le samedi de 10H à 12H et de 14H à 16H.
 (fermée jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie)



**Calendrier des permanences
 décentralisées
 Commune de Neuville Saint-Rémy**

Un agent de la Mission Locale est présent un mardi sur 2
 après-midi de 14H à 16H au Centre Animation Jeunesse
 Atlantis (sauf périodes de vacances scolaires),
 Accueil sur flux ou sur RDV.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
 le 03.27.78.48.48

Respect des gestes barrières, port du masque obligatoire
 et désinfection des mains par gel hydroalcoolique.

Janvier : mardis 5 et 19
Février : mardis 2 et 16
Mars : mardis 9 et 23
Avril : mardis 6 et 20
Mai : mardis 11 et 25
Juin : mardis 8 et 22



Le samedi 19 décembre 2020, le Camion Bleu France Services a effectué sa première permanence à Neuville Saint-Rémy de 9h à 13h.

M. le Maire, Christian DUMONT, était présent pour accueillir l'agent du Conseil Départemental du Nord, 7 personnes avaient pris rendez-vous, puis plusieurs personnes se sont présentées directement au camion, un rendez-vous dans la matinée leur a été proposé. Ce sont ainsi plus de 10 usagers qui ont pu profiter de ce nouveau service destiné à faciliter les démarches administratives des citoyens.

Pour rappel les agents du Département accompagnent les Nordistes dans leurs démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi pour le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise, dans leur déclaration de revenus, dans l'accès au droit.

Ce dispositif itinérant s'inscrit pleinement dans la Stratégie pour l'Avenir du Cambrésis, engagée depuis bientôt un an pour le renouveau de ce territoire.

Dates des permanences à venir :
Samedi 23 janvier 2021 de 9h à 13h
Samedi 20 février 2021 de 9h à 13h

INFORMATION COVID-19 :
 Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone
 au 03.59.73.18.30 ou par courriel.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires pour entrer dans le camion. Si vous n'avez pas de masque, demandez en un à l'accueil.

Solutions de ce numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	C	A	V	E	R	N	I	C	O	L	E
2	L	I	A	N	E		D	O	R	E	R
3	E	L		E	I	D	E	R		V	A
4	P	E	T		N	O	S		T	E	D
5	T	S	A	R		U		N	E	R	I
6	O		R	E	S	T	A	I	T		C
7	M	A	I	S		E		A	U	R	A
8	A	G	E		D	U	S		S	E	T
9	N	E		R	I	X	E	S		T	I
10	E	N	V	I	E		M	E	T	R	O
11	S	T	A	B	U	L	A	T	I	O	N

Un clin d'œil à l'Histoire



La commune de Neuville-Saint-Rémy fait partie de l'agglomération de Cambrai. Ses joies et ses peines sont étroitement liées au destin de la sous-préfecture du Nord. L'agglomération cambrésienne est occupée par les forces germaniques le 26 août 1914.

Elle devient un centre de logistique et un nœud de communication, essentiels pour les troupes allemandes occupant les Flandres et une partie de la Somme. La guerre de position a pour corolaire de transformer l'agglomération en base arrière pour les troupes allemandes. Cambrai est surnommé par les Allemands le *Sanatorium des Flandres*.

Le quartier général, implanté dans l'agglomération, recevra une inspection de l'empereur allemand Guillaume II à plusieurs reprises. Le couvre-feu est imposé, les confiscations et les réquisitions se multiplient. Les restrictions

alimentaires engendrent la disette et la dégradation de l'état sanitaire de la population.

En août 1918, la population de Cambrai et de Neuville-Saint-Rémy est informée par voie d'affichage qu'elle doit évacuer l'agglomération à partir du 5 septembre. Cette évacuation est prévue sur trois jours et elle doit s'effectuer par voie fluviale et voie ferrée.

Les Alliés, ayant été informés de cette opération, bombardent et pilonnent le port fluvial et la gare. Il en résulte l'impossibilité de mettre en œuvre le plan prévu. L'évacuation se fera donc à pied vers les Ardennes et la ville de Mons. Les Allemands souhaitant réduire le nombre de bouches à nourrir dans leur zone d'occupation, une partie de ces réfugiés est transférée à Évian, via la Suisse. Sur les 23.000 personnes qui ont quitté l'agglomération de Cambrai, 3.000 meurent au cours du périple pédestre.

Pendant l'été 1918, les armées allemandes n'ont pas été en mesure d'exploiter les percées réalisées au printemps. De plus, elles sont affaiblies par les pertes subies au cours de ses offensives, les difficultés de ravitaillement et ses revers militaires. En revanche, les Alliés disposent de la supériorité aérienne, d'artillerie, de chars d'assaut et de la montée en puissance de l'armée américaine. Dans ce contexte, la deuxième bataille de Cambrai est

déclenchée. Entre le 8 et le 10 octobre 1918, le corps canadien engage «la bataille de la délivrance». Le 9 octobre à 11 h, la 3^{ème} Division canadienne entre dans Cambrai.

Les unités du génie procèdent alors au nettoyage des rues où des bombes, des obus et des mines non explosées jonchent le sol. Neuville-Saint-Rémy a perdu 64 de ses fils au champ d'honneur au cours du conflit et la majorité de ses habitations a été détruite lors des deux batailles de Cambrai.

Le 15 juin 1922, Neuville Saint-Rémy reçut la croix de Guerre 1914-1918 avec palme, avec la citation : «A été en partie détruite à la suite des nombreux bombardements qu'elle a supportés vaillamment pendant toute la guerre. Malgré ses deuils et les souffrances endurées au cours d'une longue occupation, a toujours fait preuve d'une confiance inébranlable dans le succès final.»

Christian Dumont
Président des Anciens
Combattants



Vous recherchez pour votre proche un établissement d'hébergement ?
L'EHPAD « LES EDELWEISS » VOUS PROPOSE



- ✓ Un accueil permanent ou temporaire
- ✓ Un accueil de jour
- ✓ Un pôle d'activités et de soins adaptés
- ✓ Des animations hebdomadaires
- ✓ Un espace multi-sensoriel
- ✓ Un espace beauté et bien-être
- ✓ Une salle de gymnastique
- ✓ Des lieux de vie adaptés et équipés
- ✓ Des unités de vie protégées
- ✓ Un parc animalier

185 Rue de Lille
 59554 NEUVILLE SAINT REMY
 Renseignement du lundi au vendredi
 de 9h00 à 17h00 par téléphone au
03 27 37 67 15
 ou par mail à
ehpad.neuville@floralys.fr



Une équipe à votre écoute

Floralys
 RÉSIDENCES



CONNECTER



CRÉER



*vous accompagne
 dans tous vos
 projets*

☎ 03 27 70 40 30

SE DÉMARQUER



INNOVER



PROTÉGER



RÉNOVER

**MENUISERIES - PORTAILS - PORTES DE GARAGE - VOLETS
 STORES - VÉRANDAS - PERGOLAS BIOCLIMATIQUES**